

Commune de Notre Dame de Bondeville
Centre Communal d'Action Sociale
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'Administration du 14 avril 2023

Le vendredi 14 avril deux mille vingt-trois à quatorze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni salle de réunion du deuxième étage en Mairie, sur la convocation de sa Présidente du vendredi 06 avril deux mille vingt-trois et sous la Présidence de Myriam MULOT.

Nombre de membres : en exercice : 11 Présents : 7 votants : 7

Etaient Présents :

Myriam MULOT, présidente,
Christian FOSSOUL, **Philippe RICHIER**, **Dieinaba SY**, **Louissette LECOQ**, représentants le Conseil Municipal,
Anne MAIGRET, représentant l'UDAF 76
Valérie PETIT, représentant les familles nombreuses,

Absent Excusé :

Alain QUIBEL, représentant le Conseil Municipal
Dominique BARNET, représentant les personnes handicapées,
Nathalie LEVEUF, représentant la jeunesse et l'insertion,
Marie-Pascale MONGAUX, représentant les personnes âgées.

Mme LECOQ est désignée secrétaire de séance.

N° 2023-28

Vote du budget annexe primitif M22 de la Résidence Autonomie

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Myriam MULOT, il est demandé au conseil d'administration de se prononcer sur la présentation du budget primitif 2023 de la résidence autonomie et d'approuver le budget primitif comme suit,

| | DEPENSES | RECETTES |
|-----------------------|---------------------|---------------------|
| Exploitation | 328 451.08 € | 328 451.08 € |
| Investissement | 23 660.54 € | 23 660.54 € |
| TOTAL | 352 111.62 € | 352 111.62 € |

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré,
Par 7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Approuvé à l'unanimité le budget primitif annexe M22 de la Résidence Autonomie pour l'année 2023.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois auprès du Tribunal Administratif de Rouen, à compter de sa publicité. Il sera affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Affiché le,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-267600328-20230418-2023-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2023

La Présidente du CCAS,

Myriam MULOT

